



CS AÉRONAUTIQUE – OPTIONS AVIONIQUE, HELICOPTERES, AVIONS

OBJECTIFS

L'objectif est de se spécialiser dans la maintenance des aéronefs. Le titulaire du Certificat de Spécialisation Aéronautique exerce ses activités de maintenance sur tous les systèmes des aéronefs ainsi que sur leur structure. Son activité s'inscrit dans le cadre de l'entretien programmé ou dans celui du dépannage. L'association de ce diplôme avec le baccalauréat professionnel aéronautique recouvre en totalité les prescriptions réglementaires européennes relatives au contenu de formation des licences aéronautiques B1.1, B1.3 et B2. Ces licences, délivrées par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sous réserve de la réussite aux examens réglementaires¹ et d'une expérience professionnelle attestée, permettent à leur titulaire de prononcer l'approbation de remise en service (APRS) des aéronefs à la suite des opérations de maintenance.

CONTENUS

Bloc 1 : Prendre en charge l'aéronef
Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef
Organiser une situation de maintenance d'aéronef
Bloc 2 : Conduire la maintenance en entreprise
Communiquer des informations dans un contexte aéronautique
Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique
Bloc 3 : Mettre en œuvre la navigabilité
Configurer un aéronef en vue de sa maintenance
Réaliser la maintenance d'un aéronef
Prendre une décision de remise en service

PRÉ-REQUIS

Titulaire d'un Bac pro aéronautique

PUBLIC

Jeune de moins de 30 ans, hors dérogations : sportif de haut niveau, personne en situation de handicap, création ou reprise d'entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

VALIDATION

Certificat de Spécialisation

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

SERVICES VALIDEURS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves en cours et /ou fin de formation

Epreuve orale avec un jury

QCM

Epreuve pour chaque bloc de compétences

DURÉE INDICATIVE

826 heures sur 1 an

DÉLAI D'ACCÈS

Démarrage de la formation en septembre.

MODALITÉS D'ACCÈS

Dossier d'admission à remplir en téléchargeant le lien suivant : [DOSSIER](#)

TARIF

Selon les coûts contrats établis par France compétences

FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

ACCESSIBILITE

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

POUR ALLER PLUS LOIN**DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS**

Le titulaire intervient dans des domaines de haute technicité avec des impératifs réglementaires liés au maintien de la navigabilité des aéronefs. Il doit respecter les procédures garantissant la sécurité des vols et la qualité et doit faire preuve d'une attitude responsable au regard des facteurs humains.

Il travaille en collaboration avec les autres personnels de l'entreprise, les exploitants des aéronefs, les constructeurs, les fournisseurs et l'autorité. Outre la langue française, il doit fréquemment communiquer en langue anglaise (anglais technique aéronautique).

Ce professionnel dispose d'une culture aéronautique et des connaissances technologiques associées. Il exerce ses savoir-faire de maintenance sur tous les systèmes embarqués (systèmes mécaniques, hydrauliques et électriques, propulseurs, avionique ...) et tous types de structures et cellules (bois et toile, tube et toile, métallique, composite).

Option Avionique : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/mc-futur-cs-aeronautique-option-avionique>

Option hélicoptères : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/mc-futur-cs-aeronautique-option-avions-a-moteurs-a-turbines>

Option avion : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/mc-futur-cs-aeronautique-option-avions-a-moteurs-a-pistons>

CODE RNCP 37924

+ d'informations sur le lien suivant

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37924/>

LES + DE LA FORMATION

- Aucun frais à la charge de l'apprenti
- Qualité des plateaux techniques et expertise des intervenants
- Le passage de l'examen module PART 66 est inclus dans la formation
- Agrément PART 147 n°FR.147.0025

**NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2025****TAUX DE RÉUSSITE**

96% de réussite

TAUX DE SATISFACTION

92% de nos apprentis sont satisfaits

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

84% après 6 mois

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI dans le domaine

83% après 6 mois

TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE FORMATION

3%

VALEUR AJOUTÉE DE L'ÉTABLISSEMENT

Selon INSER JEUNES



Si le taux d'emploi constaté* est supérieur au taux d'emploi attendu* alors l'apport propre de l'établissement dans l'insertion professionnelle de ses apprenants est positif.

LIEU DE FORMATION

Lycée du GRESIVAUDAN
1 avenue du Taillefer
38240 MEYLAN

**CONTACTS**

GRETA DE GRENOBLE

Service Apprentissage Tél : 04 76 33 27 40

Greta.grenoble.contacts@ac-grenoble.fr



Date de mise à jour le 24/02/2026